

# SKI NORDIQUE

SAISON 2015 - 2016

**Ski de fond dans le Vercors (Autrans)**

**16- 17 janvier 2016**

**Responsable : Olivier Renault (06 89 65 55 75)**

## **ANIMATEURS :**

Découverte (16-F06) avec Olivier Renault  
Skating débutant (16-F07) avec Dominique Rousseau  
Skating niveau 1 (16-F08) avec un moniteur ESF  
Skating niveau 2 (16-F09) avec Emmanuel K.  
Ski libre (16-F10) en autonomie

*Vous pouvez prendre contact avec eux via le KiFaiKoi sur le site Web. Pour la définition des niveaux, se reporter au site Web.*

**RENDEZ-VOUS :** Porte d'Orléans, près du monument Leclerc, à 21h45 le vendredi 15 janvier

**VOYAGE :** Transport par autocar-couchettes (Autocars Chaumont)  
Départ le vendredi 15 janvier à 22h15 **précises**  
Retour lundi 18 janvier au matin pour les premiers métros (5h30 environ)

## **PROGRAMME**

Niché au coeur du Parc Naturel Régional du Vercors, Autrans a su préserver son cadre naturel et une architecture très typique de cette région de moyenne montagne. Situé à 1050 m d'altitude, le site offre un paysage typique du Vercors : un site largement évasé, des espaces vallonnés, un berceau de pâturages entouré de forêts d'épicéas et de hêtres, des hameaux dispersés.

Changement de groupe possible en cours de séjour. En principe, chaque jour, technique le matin et balade l'après-midi avec mise en pratique.

**Pensez à apporter le pique-nique du samedi et dimanche midi.**

## **EQUIPEMENT**

Il est conseillé d'avoir son matériel, **mais il sera possible d'en louer sur place.**

Farts prévus par le Club.

Équipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos.

Pour le car couchettes nous vous conseillons un petit duvet.

## **PARTICIPATION AUX FRAIS**

185 € tout compris (hors forfait ski et location de matériel, repas inclus samedi soir et dimanche soir).

## **INSCRIPTION**

En ligne depuis l'Espace Membre ou en passant au Club pendant les heures d'ouverture.

## **INFORMATIONS EN CAS D'ANNULATION**

De mauvaises conditions de neige ou un car insuffisamment rempli peuvent nous conduire à annuler une sortie. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement et du transport ne peuvent être totalement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part.